

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
 - ❖ Près d'une vingtaine de citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h 05 et s'est terminée vers 22 h 10.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance

- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation des participants

2. Retour sur les questions

- Portrait des plaintes
- Terrains excédentaires – verdissement
- Projet-pilote bruit
- Sécurité des cyclistes et piétons sur les rues St-Jacques et St-Antoine
- Rafraîchissement du marquage à certaines intersections
- Mise en place de mesures d'apaisement de la circulation afin d'améliorer la qualité de vie des résidents
- Viaduc du CN sur la rue Saint-Rémi
- Mur antibruit au sud de la route 136, entre Rose-de-Lima et Atwater

3. Présentation de la CNESST

4. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

- Falaise Saint-Jacques et espaces verts
- Ouverture route 136 est
- Démantèlement A-720 est

5. Période de questions

6. Clôture de la rencontre

Les éléments surlignés en bleu dans le présent document feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du comité qui se tiendra le 13 février 2017.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
M. Simon Bergeron M. Mauricio Garzon-Beltran M. Liamini Mokhtar M. Derek Robertson Mme Viviane Rochon Mme Clélia Sève	
<i>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</i>	
<i>Direction du projet Turcot</i>	
Mme Sylvie Tanguay	Agent de recherche et de planification socio-économique- Direction des projets routiers stratégiques
M. Stéphane Audet	Directeur adjoint de la mise en œuvre des travaux préparatoires et des travaux d'accompagnement
Mme Vicky Lachapelle	Conseillère en communication
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice maintien de la mobilité
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de section – Projet Turcot
<i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i>	
M. Gilles Denicourt	Sécurité routière – poste de quartier 15
<i>Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)</i>	
M. Jean-Marie Dion	Directeur régional adjoint
<i>Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)</i>	
Mme Louise Cloutier	Directrice santé et sécurité
M. Jean-François Beaudry	Chef d'équipe

Octane Stratégies (OS)

M. Pierre Guillot-Hurtubise

Associé principal (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Retour sur les questions du dernier comité

➤ Portrait des plaintes

Stéphane Audet (MTMDET) - Il indique que 704 demandes de renseignement, signalement et plaintes ont été reçues. Les demandes portent sur une grande diversité de sujet, que ce soit l'avancement des travaux, les entraves, les nuisances, le site Internet, les emplois, etc. Il ajoute que depuis le dernier comité à la fin septembre, le Ministère a reçu 25 plaintes concernant le bruit, 4 pour la qualité de l'air et 12 pour la propreté. Il propose qu'à chaque comité, le Ministère présente le nombre de plaintes reçues afin de suivre l'évolution.

➤ Terrains excédentaires – verdissement

Stéphane Audet (MTMDET) - Il souligne que dans le cadre du projet, le Ministère :

- Verdira les emprises autoroutières
- Aménagera la bande verte au pied de la falaise, les terrains entre la rue Saint-Jacques et le futur boulevard Pullman
- Aménagera les terrains dans le secteur de la rue Cazalais, ainsi que l'allée des Tanneries

Il rappelle que 31,5 hectares seront aménagés dans le cadre du projet, soit l'équivalent de 39 terrains de soccer. Il mentionne qu'au terme du projet, plusieurs terrains seront libérés, notamment dans la cour Turcot. Il dit que le Ministère évaluera ses propres besoins, par exemple, pour la réalisation des travaux de l'échangeur Saint-Pierre. Il dit que le Ministère n'a toutefois pas l'intention d'aménager d'autres terrains en espace vert dans le cadre du projet Turcot. Il ajoute que des discussions entre la Ville de Montréal et le Ministère auront lieu au cours des prochaines années, la Ville étant intéressée par des terrains.

➤ Projet-pilote bruit

David Maréchal (KPHT) - Il dit que l'objectif est de diminuer les inconvénients pour le voisinage liés aux alarmes de recul. Il mentionne que le type d'équipements munis de bruit blanc est : la chargeuse sur roue, le bulldozer, la nacelle et le compacteur. Il ajoute toutefois que les véhicules qui ne sont pas la propriété de KPH Turcot (camions artisans) ne sont pas forcés d'installer le dispositif.

Il mentionne qu'il a été décidé de maintenir les alarmes tonales pour les équipements travaillant dans la cour Turcot. Lors de bris mécanique ou problématique, il est probable qu'à court terme, l'équipement soit remplacé par un autre équipement étant normalement assigné à la cour Turcot, donc sans bruit blanc. Il mentionne qu'il a été décidé de commencer à munir de bruit blanc, les équipements qui travaillent de nuit au sud du canal de Lachine, le long de l'A-15. Il conclut en disant que ce n'est pas une solution parfaite, mais cela permet de diminuer la quantité d'alarmes de recul entendue.

- Sécurité des cyclistes et piétons sur les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine entre les rues Rose-de-Lima et du Couvent

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que les feux de circulation seront reprogrammés si possible avant Noël, ce qui va aider à la sécurité dans le secteur.

- Rafraîchissement du marquage à certaines intersections, dont sur la rue Saint-Jacques près de la caserne de pompier

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu'il y aura marquage des traverses piétonnes sur l'ensemble du territoire de Côte-Saint-Paul et St-Henri au printemps 2017.

- Mise en place de mesures d'apaisement de la circulation afin d'améliorer la qualité de vie des résidents: réduire la vitesse à 40 km en tout temps, désynchroniser des feux de circulation, interdire la circulation de camions la nuit, etc.

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que le 10 novembre dernier a eu lieu le Forum citoyen sur les déplacements et la sécurité urbaine. Elle mentionne que le rapport avec les demandes citoyennes sera déposé et la Ville décidera de ses priorités. Elle ajoute qu'à court terme certaines mesures ont été mises en place :

- Marquage des traverses piétonnes
- Devant la polyvalente de St-Henri : reconfiguration de l'allée piétonne
- Devant le Métro Lionel-Groulx : pavage et réparation du trottoir
- Prolongement du lien cyclable de l'Église à Galt
- Saillie rue Saint-Jacques : élargissement de la portion nord et traverses piétonnes

Elle ajoute qu'il y aura d'autres ajustements après les travaux de Turcot.

- Viaduc du CN sur la rue Saint-Rémi

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que des plans et devis pour le marquage au sol afin d'indiquer aux piétons et cyclistes où passer ont été faits. Elle ajoute que l'objectif est la mise en place pour l'été prochain.

- Mur antibruit au sud de la route 136 (A-720) entre Rose-de-Lima et Atwater

Stéphane Audet (MTMDET) - Il souligne que des questions en lien avec les murs antibruit ont été posées, notamment entre Rose-de-Lima et Atwater ainsi qu'en lien avec la garderie située sur la rue Lacasse. Il indique que le climat sonore projeté au terme du projet est actuellement mis à jour en fonction du projet en construction. Il ajoute que les visuels seront mis à jour dans les prochaines semaines et que le Ministère reviendra sur le sujet lors d'un prochain comité afin de pouvoir présenter une projection finale.

<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il dit que la rue Saint-Antoine vers le nord est vraiment sale ainsi que les trottoirs et qu’il semble n’y avoir aucun nettoyage.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que la problématique a été au niveau de la reconstruction de la sortie Atwater durant le mois de novembre. Il explique que l’excavation a été plus grande que prévu. Il indique qu’aussitôt les camions balai passés, les camions resalissaient rapidement la rue. Il ajoute toutefois que la situation actuelle est beaucoup mieux avec le repavage et l’ouverture de la sortie.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Concernant le nettoyage de la rue Saint-Antoine, il renchérit en disant que ce qui est fait n’est pas suffisant. Il demande pourquoi le nouveau matériel de nettoyage des trottoirs utilisé sur la rue Cabot n’est pas utilisé dans Saint-Henri.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que le secteur de la rue Saint-Antoine est nettoyé deux fois par semaine. Il dit que la demande est prise en note et qu’il fera des vérifications.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il demande si le projet-pilote des alarmes sera étendu à tous les projets du Ministère.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que ce n’est pas prévu pour l’instant.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il demande quand sera ajustée la signalisation pour les cyclistes et les piétons au niveau des rues Saint-Antoine et de Courcelle.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que c’est présentement en évaluation.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il demande si lors du réaménagement du viaduc du CN, les voies pour les piétons et cyclistes sur les rues Saint-Jacques et Sainte-Marguerite seront élargies.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que c’est aussi présentement en évaluation.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il demande pourquoi le marquage des traverses de la piste cyclable sur le chemin de la Côte-Saint-Paul a été effectué sous la pluie. Il ajoute qu’évidemment, le tout a disparu avec la pluie et que cela a été refait deux jours plus tard. Il demande qui va payer la facture.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle explique que la rue devait être ouverte. Elle ajoute que le marquage a été refait aux frais de KPHT.</p>
<p>Liamini Mokhtar (CMC) – Il dit bravo à KPHT pour le projet-pilote de bruit blanc, mais aimerait une plus grande ouverture de la part du Ministère.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il souligne que si le Ministère n’était pas ouvert à un projet-pilote de bruit blanc sur le projet Turcot, il n’aurait pas été mis en place. Il ajoute que le dossier n’est pas fermé, mais qu’il est impossible pour lui pour l’instant de s’avancer sur la possibilité d’étendre le projet-pilote aux autres chantiers du Ministère.</p>
<p>Liamini Mokhtar (CMC) – Il dit que les travaux sur le chemin de la Côte-Saint-Paul vont s’intensifier et il dit savoir qu’il y aura des mesures d’atténuation de la part de KPHT, mais il aimerait entendre le Ministère sur le sujet.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que le Ministère suit de très près ce qui est fait par KPHT et collabore à la mise en place de mesures d’atténuation adaptées aux divers chantiers.</p>

<p>Liamini Mokhtar (CMC) – Il aimerait obtenir plus d'information sur la piste cyclable dans le secteur du boulevard De La Vérendrye, car il dit que pour l'instant ce n'est pas très convivial.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle explique que le lien cyclable sur le boulevard De La Vérendrye est ouvert, mais peu invitant parce qu'il y a beaucoup de chantiers. Elle ajoute que des plantations seront faites et une section au sud sera construite ultérieurement.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il dit avoir demandé de bonifier le projet d'aménagement pour le projet Turcot (espaces verts) et il demande si ce qui a été présenté plus tôt a été bonifié.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que ce qui a été présenté est le projet de verdissement prévu au projet.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande pourquoi ne pas verdir le 780, rue St-Rémi et derrière la rue De Richelieu.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que le Ministère n'est pas propriétaire de ces terrains. Il ajoute que ce qui est dans l'emprise du Ministère sera verdi ainsi que l'allée des Tanneries et l'îlot Cazalais. Il explique que pour le reste du territoire, le Ministère ne demeurera pas propriétaire des terrains.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il veut savoir pourquoi la dalle-parc a été retirée du projet.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que la dalle-parc a été annoncée en 2010 puis retirée du projet pour différentes raisons. Il ajoute que la construction de la dalle-parc aurait empiété sur la falaise Saint-Jacques et l'écoterritoire. Il mentionne que dans le projet deux axes importants ont été privilégiés : Pullman et Sainte-Anne-de-Bellevue. Il conclut en disant qu'entre 2010 et aujourd'hui le nombre de km de pistes cyclables dans le projet Turcot est passé de 5 km à 6.7 km.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il propose qu'avant de céder les terrains, le Ministère devrait demander des conditions de verdissement.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que pour ce qui est de la planification du territoire, la Ville laissera à l'Arrondissement et à l'Office de consultations publiques de Montréal le soin de faire les consultations. Elle invite le citoyen à participer à la démarche présentement en cours. Elle mentionne toutefois que tout ceci ne fait pas partie du projet Turcot.</p>
<p>Samuel Bergeron (CMC) – Il aimerait obtenir plus d'information sur le réaménagement post Turcot des rues De Courcelle et Saint-Jacques.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que la Ville travaille présentement avec le PÉDUS. Elle ajoute que le rond-point est présentement à l'étude, et que le concept futur ne sera probablement pas en forme de rond-point.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il aimerait savoir si la piste cyclable sur le boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue sera en site propre.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que minimalement il y aura des bordures surélevées. Il ajoute que tous les détails viendront lors de la présentation lors d'un prochain comité bon</p>

voisinage.

Présentation des dispositions relatives aux manœuvres de recul de véhicules automoteurs présents sur des chantiers de construction par la CNESST.

La présentation est disponible dans la section [Comité bon voisinage du Sud-Ouest](#) du site Web Turcot.

Période de questions sur la présentation

Derek Robertson (CMC) – Il demande si le CNESST est intéressé à élargir le projet-pilote d'utilisation du bruit blanc.	Louise Cloutier (CNESST) – Elle dit que cela ne fait pas partie du mandat de la CNESST. Ils ne font qu'appliquer la réglementation.
Derek Robertson (CMC) – Suite à l'instauration du projet-pilote, il demande à KPHT s'il y a eu des incidents majeurs.	David Maréchal (KPHT) – Il dit que non, mais qu'il y a définitivement plus de risques pour les travailleurs. Il ajoute que KPHT teste présentement une nouvelle alarme qui serait installée dans le casque des travailleurs. Jean-François Beaudry (CNESST) – Il ajoute que pour la CNESST l'alarme à bruit blanc est conforme.
Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande pourquoi le bruit blanc n'a pas été utilisé plus tôt.	David Maréchal (KPHT) – Il dit que KPHT est à l'écoute de ses travailleurs. Il explique qu'au départ une partie des travailleurs ne se sentait pas en sécurité. Il ajoute que les travailleurs de nuit se sont adaptés, mais que le jour c'est plus difficile, car il y a plus de bruits.
Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande s'il existe un programme du CNESST pour aider les travailleurs à s'habituer à ce changement.	Jean-François Beaudry (CNESST) – Il dit qu'il n'existe aucun programme, car la CNESST est là pour faire appliquer la réglementation. Il précise que la prévention se fait entre les employeurs et les travailleurs.

Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage Sud-Ouest](#) du site Web Turcot.

Période de questions sur la présentation

<p>Derek Robertson (CMC) – Il aimerait obtenir plus de détails sur la bande verte.</p>	<p>Sylvie Tanguay (MTMDET) – Elle réfère aux images de la présentation et dit que le projet permet le verdissement de tout le parcours jusqu’au centre-ville.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il aimerait obtenir plus de détails sur les échéanciers.</p>	<p>Sylvie Tanguay (MTMDET) – Elle dit qu’en 2017 les partenaires travailleront sur les concepts préliminaires et que par la suite les détails seront transmis aux citoyens.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il ajoute qu’une consultation est prévue, mais que le Ministère doit s’entendre tout d’abord sur les concepts avec leur principal partenaire, la Ville de Montréal.</p>
<p>Liamini Mokhtar (CMC) – Il aimerait obtenir plus d’information sur le processus de cession des terrains.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que la question a déjà été répondue précédemment. Il mentionne que les terrains jusqu’à la limite de Notre-Dame appartiennent actuellement au Ministère. Il explique qu’il n’est pas prévu que le Ministère conserve ces terrains et qu’il y a un processus déjà prédéterminé pour les céder. Il ajoute que dans ce long processus il y aura des discussions avec les autres ministères, la Ville de Montréal, les arrondissements, mais qu’actuellement le Ministère n’est pas rendu là.</p>
<p>Clévia Sève (CMC) – Elle demande quand auront lieu les consultations publiques concernant la falaise Saint-Jacques.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que les consultations n’auront pas lieu avant 2020.</p> <p>Précision : les consultations pour l’aménagement de la bande verte, qui seront réalisées par le Ministère, seront réalisées avant 2020. Un échéancier précis n’est toutefois pas encore établi.</p>
<p>Samuel Bergeron (CMC) – Il demande à qui appartenaient les terrains de la falaise avant les travaux.</p>	<p>Sylvie Tanguay (MTMDET) – Elle dit que les terrains appartenaient au CN et ont été cédés au Ministère en 2003.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande ce qu’il va arriver de l’ancienne autoroute 20.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que l’autoroute 20 sera démantelée vers 2020 et transformée en terrain vague.</p> <p>Rectification : D’ici 2020, les éléments au-dessus du sol de l’autoroute 20 dans la cour Turcot, tel que les glissières, la signalisation,</p>

	<p>les lampadaires, etc. seront démantelés. La chaussée de l'autoroute 20 à cet endroit sera quant à elle laissée en place pour des raisons de contamination des sols, jusqu'à ce que la prochaine utilisation de ces terrains soit connue.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il demande quelles sont les mesures contre la poussière en hiver.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que jusqu'à -15° C, les mesures appliquées habituellement fonctionnent. Il mentionne qu'ils doivent toutefois s'assurer que l'eau ou la neige envoyée par les canons ne nuisent pas aux voies publiques et aux citoyens en créant de la glace.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il dit que les nouvelles voies de la route 136 (A-720) étant construites plus bas, les résidents près de l'autoroute perdent leur intimité. Il demande si des murs à cet effet seront construits.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit qu'à certains endroits, des murs pour le bruit seront construits. Il ajoute que des murs pour préserver l'intimité des citoyens ne sont pas prévus. Il dit qu'il prend en note la proposition.</p>
<p>Viviane Rochon (CMC) – Elle demande s'il est possible de transférer la piste cyclable près du Complexe récréatif Gadbois du côté sud.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que ce n'est pas possible de transférer la piste cyclable sur le chemin de la Côte-Saint-Paul du côté sud en raison des travaux. Elle explique qu'en raison de la présence d'équipements lourds, dont les grues, certaines mesures ont été mises en place pour des raisons de sécurité, dont le transfert de la piste cyclable.</p>
<p>Clévia Sève (CMC) – Elle demande pourquoi les bollards ont été enlevés sur la piste cyclable et pourquoi elle y a vu des camions de construction.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle explique que les bollards ont été enlevés parce que cette piste cyclable n'est pas déneigée et elle est officiellement fermée par la Ville de Montréal depuis le 15 novembre. Concernant, les camions, elle dit qu'elle fera des vérifications, car ils ne devraient pas être là.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il demande pourquoi une réunion spéciale s'est faite à Westmount le 9 décembre dernier.</p>	<p>Pierre Guillot-Hurtubise - animateur (OS) – Il explique qu'il s'agit d'une demande de rencontre spéciale comme il y a eu à Lachine ou à LaSalle. Il ajoute que concernant le comité bon voisinage de NDG-Westmount, il y a eu la demande pour que la réunion soit faite en alternance entre NDG et Westmount. Il conclut en disant que ces rencontres sont ouvertes au grand public.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle spécifie que l'information donnée à la rencontre était la même que celle transmise au comité bon voisinage du</p>

	<p>Sud-Ouest. Elle ajoute que le sujet abordé était l'ouverture de la route 136 et le démantèlement de l'autoroute 720 du côté de Westmount.</p>
<p>Viviane Rochon (CMC) – Elle demande quel est l'impact de la fermeture de l'autoroute 720 est sur le réseau routier local.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'actuellement tout va très bien et que la situation est beaucoup mieux que ce qu'ils avaient espéré.</p>
<p>Citoyenne – Elle dit qu'elle est atteinte du cancer du poumon et qu'avec les travaux du projet Turcot il y a des nuages de poussière partout. Elle demande des résultats sur la qualité de l'air.</p>	<p>Pierre Guillot-Hurtubise - animateur (OS) – Il dit que des représentants de la santé publique ont tout expliqué lors des comités précédents. Il ajoute que les présentations sont disponibles sur le site Web de Turcot.</p> <p>Sylvie Tanguay (MTMDET) – Elle mentionne que les résultats en temps réel seront très bientôt disponibles sur le site Web de Turcot.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle ajoute qu'il existe une ligne téléphonique dédiée pour la poussière offerte par le service de l'environnement à la Ville de Montréal. Elle indique que ce service procède à l'analyse des données et fait parvenir les résultats à la santé publique.</p>
<p>Citoyenne – Cette résidente de Saint-Henri demande s'il y a, dans son secteur, des analyses des polluants autres que la poussière, tel que les polluants émis par les automobiles.</p>	<p>Sylvie Tanguay (MTMDET) – Elle dit que les stations analysent plusieurs polluants, dont les oxydes d'azote.</p>
<p>Citoyens – Il constate que les témoignages des troubles respiratoires sont nombreux et il demande d'agir.</p> <p>Étant administrateur de la Société historique de Saint-Henri, il aimerait savoir que deviendront les artefacts qui ont été retirés sur le site archéologique du Village des Tanneries. Il demande qui a permis la destruction des vestiges.</p> <p>Citoyens – Il dit que la Société historique de Saint-Henri souhaite participer à la démarche.</p>	<p>Sylvie Tanguay (MTMDET) – Elle indique que les artefacts ont été déposés au Centre de conservation du Québec et des interventions ont été faites pour les stabiliser. Elle ajoute qu'un comité a été créé pour éventuellement faire la mise en valeur de ces artefacts.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle complète en indiquant que le comité travaille pour une exposition à court terme, printemps 2017.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que la Société historique de Saint-Henri sera invitée au printemps 2017, après les expertises.</p>
<p>Citoyenne – Elle dit merci à KPHT pour le projet-pilote pour les bruits blancs. Quant au Ministère elle demande d'être plus proactif. Elle exprime sa déception concernant la dalle-parc. Elle se demande pourquoi avoir présenté ce projet s'il n'a pas été retenu. Elle constate qu'en enlevant la</p>	<p>Pierre Guillot-Hurtubise - animateur (OS) – Il réitère que la dalle-parc n'est plus du projet depuis 2012.</p>

<p>dalle-parc, il n'y a plus de trajet cycliste vers le nord pour les habitants des quartiers de Ville-Émard et Côte-St-Paul.</p>	
<p>Citoyenne – Elle habite au coin des rues Saint-Jacques et Desnoyers, elle demande de porter une attention particulière sur la trajectoire des « spots » de lumières durant les travaux de nuit, car ils sont souvent dirigés sur son lieu de résidence. De plus, elle aimerait savoir s'il y aura des mesures pour le bruit la nuit lors des travaux près de la route 136.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que pour l'éclairage sur la rue Saint-Jacques, ils essaient d'éviter de projeter vers les maisons. Il demande de les informer lorsque c'est le cas, afin qu'il puisse réajuster l'éclairage.</p> <p>Il dit que les travaux vont se poursuivre sur la rue Saint-Jacques de nuit. Il constate que les alarmes à bruit blanc vont aider à diminuer le bruit, mais qu'ils sont présentement en recherche de solutions.</p>
<p>Citoyenne – Elle dit qu'avec l'ouverture de l'entrée Atwater, les automobilistes roulent vite sur Rose-de-Lima et elle dit y voir entrer beaucoup de camions dont certains ont des plaques d'immatriculation de l'extérieur de la province.</p>	<p>Gilles Denicourt (SPVM) – Il dit que la police fait des interventions régulièrement dans le secteur. Pour les camions, il dit que ce sont majoritairement des camions de livraison et non pas en lien avec les travaux.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'elle fera un rappel auprès des camionneurs.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il propose que la sortie Atwater sur la rue Rose-de-Lima soit à 40 km au lieu de 50 km.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il pense que la problématique est plus au niveau de la rue que la sortie.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que la demande sera déposée à la direction des travaux publics de l'Arrondissement.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande si c'est normal qu'il y ait des panneaux de détours sur le trottoir de la rue Saint-Antoine.</p> <p>Il dit que l'installation n'est pas conforme sur la rue Saint-Antoine entre les rues Agnès et du Collège.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que c'est normal, mais il y a certaines règles à respecter pour ne pas nuire aux piétons, dont une hauteur de 2,1 mètres et un espace de 1,5 mètre. Elle ajoute qu'il faut informer KPHT si certains panneaux ne sont pas installés dans les règles.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il dit que le mur antibruit sur la route 136 sera construit à la fin du projet. Il demande s'il y aura quelque chose d'installé entre temps.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il explique que l'installation de murs temporaires est très compliquée, car l'espace est limité et il y a certains facteurs à considérer, dont le déneigement. Il dit que pour l'instant, il y a un suivi des niveaux de bruit. Il ajoute que l'installation des murs permanents se fera dès que possible, avant la fin du projet, en commençant par les deux secteurs les plus près des travaux soit les rues De Richelieu et Cazalais.</p>

<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il aimerait savoir ce va être fait pour contrer l’impact de la poussière sur la santé des citoyens de Saint-Henri.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Au niveau de la poussière, il dit que KPHT continue à travailler sur des mesures. Il constate que dans Saint-Henri les travaux de KPHT ont été combinés à ceux de la Ville ce qui n’a pas aidé. Il dit que KPHT est conscient de la poussière émise par les travaux et travaille pour qu’il y ait le moins d’impact possible sur les citoyens.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il aimerait obtenir plus d’information concernant le bruit de nuit sur les rues Eddie et de l’Église.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit qu’au début des travaux la problématique était les alarmes de recul combiné au fait que les travaux s’effectuaient sous la structure ce qui faisait rebondir le son. Il dit qu’ils se sont ajustés depuis en instaurant le projet-pilote d’alarme de recul à bruit blanc. Il explique aussi que le fait de déplacer les travaux de 15 à 20 mètres a permis de baisser le son de 5 à 6 dB. Il conclut en disant que la situation est beaucoup mieux contrôlée en ce moment.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il aimerait un suivi de la Ville de Montréal concernant la problématique de stationnement pour la garderie (CPE) sur la rue Saint-Antoine au coin du Couvent.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu’il a été déterminé que la manière la plus sécuritaire de descendre les enfants est sur la rue du Couvent. Elle ajoute qu’une campagne de sensibilisation des parents avec la participation de la police a été faite.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il aimerait un suivi de la Ville de Montréal suite au Forum citoyen sur les feux de circulation sur les rues Saint-Antoine, du Couvent et Laporte.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que les demandes citoyennes seront déposées à la Société de transport de Montréal (STM) et à l’Arrondissement. Elle ajoute que le rapport sera analysé et qu’il y aura par la suite une présentation aux citoyens.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il dit avoir entendu dire que le Ministère utilisait un produit pour empêcher les graffiti sur les différentes structures de l’échangeur.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il explique qu’il n’y a pas de produit anti-graffiti qui existe, mais un produit qui facilite le nettoyage. Il ajoute que lorsqu’il y a des graffiti, le ministère essaie de les effacer le plus tôt possible.</p>
<p>Samuel Bergeron (CMC) – Il dit que les citoyens du Village des Tanneries ont de la difficulté à trouver des places de stationnements dans le quartier et il se demande si ce n’est pas des employés de KPHT qui se stationne dans le secteur.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu’en janvier 2016 un sondage avait été fait auprès des citoyens du secteur pour la mise en place de vignettes, mais que seulement 11 personnes avaient répondu.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il ajoute qu’il est interdit pour les employés de stationner leur voiture personnelle dans les quartiers avoisinants. Il ajoute qu’un espace de stationnement est réservé pour eux. Il dit qu’un rappel sera fait aux employés.</p>

Comité de bon voisinage Turcot du Sud-Ouest

Compte rendu de la rencontre n° 19 – 29 novembre 2016



	Gilles Denicourt (SPVM) – Il dit qu'il y a eu surveillance policière dans le secteur et ils ont constaté que la majorité des gens de l'extérieur qui se stationnait dans les rues du secteur travaillaient au CUSM.
Derek Robertson (CMC) – Il aimerait savoir si le bâtiment situé au 4295 rue Richelieu appartient au Ministère, car il y a des squatteurs qui y habitent.	Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit qu'il fera les vérifications.

Prochaine rencontre du comité : 13 février 2017